



Pêches et Océans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Fisheries and Oceans  
Canada

Canadian  
Coast Guard

# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

ÉDITION MENSUELLE N° 12  
26 Décembre, 2014



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
[www.notmar.gc.ca/abonner](http://www.notmar.gc.ca/abonner)

## SOMMAIRE

	Page
Partie 1	Renseignements généraux et sur la sécurité..... 1-3
Partie 2	Corrections aux cartes ..... 4-7
Partie 3	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime..... 8-13
Partie 4	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques ..... 14
Partie 5	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume ..... 15

Programmes Garde côtière canadienne  
Aides à la navigation et Voies navigables

## NOTES EXPLICATIVES.

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds).
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds).
1 mètre	= 3.28 pieds.

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

### **Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion.**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

### **Service hydrographique du Canada. Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.**

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

**En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2014* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant.

<http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp> .

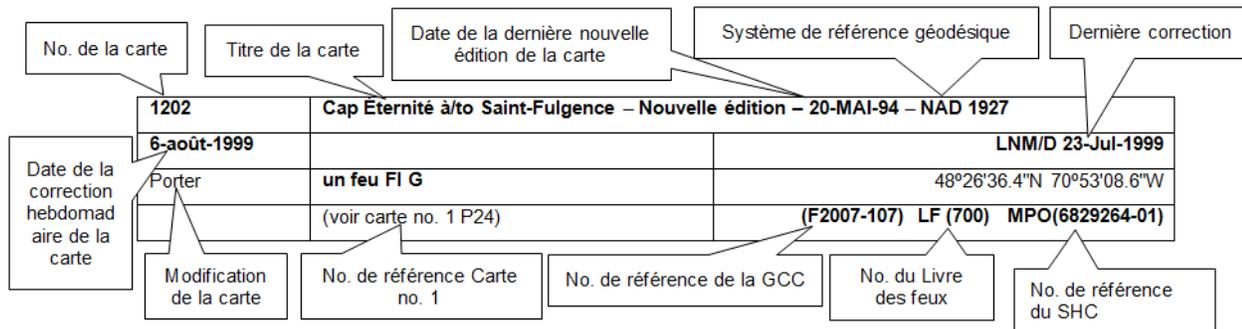
**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2.

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



La dernière correction est identifiée par **LN/D** ou **(L)** dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS.

### ACCÈS WEB.

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web.

<http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbmc9ZSI7> .

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent.

Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

## MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS).

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC)

Les Avis à la navigation écrite en vigueur sont disponibles sur le site de la Garde côtière canadienne à <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP>.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

### Ouest

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Vancouver  
2380 - 555, rue West Hastings  
VANCOUVER, BC V6B 4N6

Téléphone: (604) 666-6011  
Facsimilé: (604) 666-8453

Courriel: [rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca](mailto:rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web: <http://www.ccg-gcc.gc.ca/f0003907>

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM d'Iqaluit  
Bureau des Avis à la navigation série « A » et série « H »  
Case postale 189  
IQALUIT, NU X0A 0H0

Téléphone: (867) 979-5269  
Facsimilé: (867) 979-4264

Email: [IQANORDREG@INNAV.GC.CA](mailto:IQANORDREG@INNAV.GC.CA)  
Site Web: [http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil\\_notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship)

\* Services disponibles en français et en anglais.

---

## INDEX

---

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM. ....	2
FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFFIC MARITIMES (SCTM).....	2
*1201 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	2
*1202 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION. ....	2
*1203 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4). ....	3
*1213(P) ALBERNI INLET – BALISE DE JOUR A ETRE SUPRIMÉE. ....	3
*1214 AIDES RADIO À LA NAVIGATION 2014 (PACIFIQUE ET L'ARCTIQUE) .....	8

**INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE**

<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>
3055	4				
3312	4				
3313	4				
3462	4				
3512	4 - 5				
3668	3				
3724	5 - 6				
3726	7				
3737	7				
3902	7				
3963	7				
4641	2				

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca).

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES.**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT".**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT".**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSIONS.**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

**Contexte.**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

**Soins à apporter à votre carte ISD.**

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

**FUSION DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFFIC MARITIMES (SCTM)**

La GCC procède actuellement à la fusion des centres de ses Services de communication et de trafic maritimes. Les changements qui en résultent doivent donner lieu à un groupe de 12 centres des SCTM situés de manière stratégique dans l'ensemble du pays. Les renseignements se rapportant à la fusion seront transmis aux clients par tous les moyens disponibles.

**Région de l'Ouest**

Fermeture du centre des SCTM de Tofino. Les services seront assurés par le centre de Prince Rupert.

Fermeture des centres des SCTM de Comox et Vancouver. Les services seront assurés par le centre de Victoria.

Il n'y aura pas de réduction du niveau de services des SCTM offerts aux clients. Les navigateurs doivent savoir que, en raison de la fusion, les coordonnées, la météo et autres calendriers de radiodiffusion maritime pertinents pourraient changer. Ces changements seront transmis par les ARNM à mesure qu'ils seront disponibles.

**Les navigateurs doivent fréquemment vérifier la partie 3 de la publication mensuelle des Avis aux navigateurs pour obtenir des mises à jour.**

**\*1201 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Nouvelle édition</b>					
4641	Port aux Basques and Approches/et les Approches	1:7500	31-OCT-2014	1	20.00

**\*1202 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

NOUVEAUX PRODUITS	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA376161	Pictou Island to Tryon Shoals
CA376178	Tryon Shoals to Cape Egmont
CA470726	Channels Vicinity of/chenaux proximité de Milbanke Sound (Part 1 of 2)
CA476162	Victoria Harbour
CA476405	Harbour Grace and/et Carbonear
CA576163	Victoria Wharf
CA576310	Bonavista Harbour
CA576394	Catalina and/et Port Union
CA576395	Catalina Harbour
CA576398	Fish Plant/Conserverie de poisson
CA576415	Port Union
CA576731	The Admiral's Marina
<b>Retirées en permanence</b>	
CA470274	Head of/Fond de Spiller Inlet

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*1203 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4).**

<b>CARTES</b>	<b>TITRE &amp; MATIÈRES</b>	<b>ÉCHELLE</b>	<b>DATE D'ÉDITION</b>
<b>Nouvelle édition</b>			
R/M3941	Channels/Chenaux Vicinity of/Proximité de Milbanke Sound	1:40000	01-AUG-2014
R/M6358	Northwest Point to/à Jones Point	1:31680	27-MAY-2005
R/M6359	Jones Point to/à Burnt Point	1:31680	27-MAY-2005
R/M6360	Windy Point to/à Slave Point	1:31680	27-MAY-2005

**\*1213(P) ALBERNI INLET – BALISE DE JOUR A ETRE SUPRIMÉE.**

Référence Carte: 3668

La Garde côtière canadienne se propose de supprimer de façon permanente l'aide à la navigation suivante:

Balise de jour Somass River Norske #3. (49° 14' 29.40"N 124° 49' 26.28"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Surintendant Intérimaire  
Aides à la navigation et Voies navigables,  
Garde côtière canadienne,  
25 Huron  
Victoria CB V8V 4V9  
Tél: (250)480-2600  
COURRIEL: KEVIN.CARRIGAN@DFO-MPO.GC.CA

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(P2014-068)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

- 3055 - Birchbank to/à Hugh Keenleyside Dam (B-C) - Sheet/Feuille 2 - Carte nouvelle - 21-JUIN-1991 - NAD 1983**  
26-DÉC-2014 LNM/D. 21-NOV-2014
- Modifier la hauteur libre de 30 mètres, pour lire 15 mètres 49°15'10.0"N 117°39'15.0"W  
(Voir la carte n° 1, D22)
- MPO(6202935-01)*
- 3312 - Lasqueti Island - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 05-JANV-2007 - NAD 1983**  
26-DÉC-2014 LNM/D. 05-DÉC-2014
- Rayer feu à secteurs FI RW 49°25'25.0"N 124°11'35.0"W  
rouge de 267° à 300°  
(Voir la carte n° 1, P40.1)
- (P2014061) LF(490.3) MPO(6202925-05)*
- Porter un feu QR 49°25'25.0"N 124°11'35.0"W  
(Voir la carte n° 1, P1)
- (P2014061) LF(490.3) MPO(6202925-06)*
- Porter un réflecteur radar 49°25'25.0"N 124°11'35.0"W  
(Voir la carte n° 1, S4)
- (P2014061) LF(490.3) MPO(6202925-07)*
- 3312 - Sechelt Inlet - Sheet/Feuille 5 - Nouvelle édition - 05-JANV-2007 - NAD 1983**  
05-DÉC-2014 LNM/D. 30-MAI-2014
- Porter une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du 49°32'56.5"N 123°45'52.5"W  
zéro des cartes de 0.5 mètre  
(Voir la carte n° 1, K11)
- MPO(6202920-01)*
- 3313 - Boundary Pass - Sheet/Feuille 24 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983**  
26-DÉC-2014 LNM/D. 28-NOV-2014
- Porter une bouée cylindrique d'obstacle hors position 48°45'37.4"N 122°52'34.2"W  
blanche et orange  
(Voir la carte n° 1, Qs,a)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370368
- MPO(6202936-01)*
- 3462 - Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983**  
26-DÉC-2014 LNM/D. 03-OCT-2014
- Porter une bouée cylindrique d'obstacle hors position 48°45'37.4"N 122°52'34.2"W  
blanche et orange  
(Voir la carte n° 1, Qs,a)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370368
- MPO(6202936-01)*
- 3512 - Strait of Georgia, Central Portion/Partie Centrale - Nouvelle édition - 25-DÉC-1998 - NAD 1983**  
26-DÉC-2014 LNM/D. 22-AOÛT-2014
- Rayer feu à secteurs FI RW 4s 16m 49°25'25.0"N 124°11'35.0"W  
rouge de 267° à 300°  
(Voir la Carte n° 1, P40.1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370381
- (P2014061) LF(490.3) MPO(6202925-01)*

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	le réflecteur radar (Voir la carte n° 1, S4) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370381	49°25'25.0"N 124°11'35.0"W  (P2014061) LF(490.3) MPO(6202925-02)
Porter	un feu QR (Voir la carte n° 1, P1) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370381	49°25'25.0"N 124°11'35.0"W  (P2014061) LF(490.3) MPO(6202925-03)
Porter	un réflecteur radar (Voir la carte n° 1, S4) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370381	49°25'25.0"N 124°11'35.0"W  (P2014061) LF(490.3) MPO(6202925-04)
<b>3724 - Caamaño Sound and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 23-MAI-1980 - Inconnu</b>		
19-DÉC-2014		LNMD. 05-DÉC-2014
Porter	une profondeur de ½ brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°43'15.0"N 129°21'42.0"W  MPO(6202919-01)
Rayer	la profondeur de 9 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°43'13.0"N 129°21'44.0"W  MPO(6202919-02)
Porter	une profondeur de ¾ brasse (Voir la carte n° 1, I10)	52°43'12.0"N 129°21'53.0"W  MPO(6202919-03)
Rayer	la profondeur de 5¼ brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°43'12.0"N 129°21'58.0"W  MPO(6202919-04)
Porter	une profondeur de 3¼ brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°43'11.0"N 129°21'10.0"W  MPO(6202919-05)
Rayer	la profondeur de 10 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°43'11.0"N 129°21'06.0"W  MPO(6202919-06)
Rayer	la profondeur de 11 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°43'11.0"N 129°21'13.0"W  MPO(6202919-07)
Porter	une profondeur de 4¾ brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°43'38.0"N 129°22'17.0"W  MPO(6202919-08)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du zéro des cartes de 2 pieds (Voir la carte n° 1, K11)	52°43'46.0"N 129°21'41.0"W  MPO(6202919-09)
Porter	une profondeur de 1¼ brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°47'10.0"N 129°20'28.0"W  MPO(6202919-10)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la profondeur de 15 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°47'11.0"N 129°20'28.0"W  <i>MPO(6202919-11)</i>
Porter	une profondeur de ½ brasse (Voir la carte n° 1, I10)	52°47'33.0"N 129°22'42.0"W  <i>MPO(6202919-12)</i>
Porter	une profondeur de 2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°45'29.0"N 129°23'59.0"W  <i>MPO(6202919-13)</i>
Porter	une profondeur de 6¾ brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°48'06.0"N 129°23'21.0"W  <i>MPO(6202919-14)</i>
Rayer	la profondeur de 20 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°48'08.0"N 129°23'22.0"W  <i>MPO(6202919-15)</i>
Porter	une profondeur de 7 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°47'42.0"N 129°23'25.0"W  <i>MPO(6202919-16)</i>
Rayer	la profondeur de 35 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°47'44.0"N 129°23'28.0"W  <i>MPO(6202919-17)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec cote au-dessus du zéro des cartes de 1 pied (Voir la carte n° 1, K11)	52°48'35.0"N 129°22'11.0"W  <i>MPO(6202919-18)</i>
Rayer	la profondeur de 21 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°48'39.0"N 129°22'11.0"W  <i>MPO(6202919-19)</i>
05-DÉC-2014		LNMD. 24-OCT-2014
Porter	une profondeur de 2½ brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°42'04.0"N 129°23'36.0"W  <i>MPO(6202918-01)</i>
Rayer	la profondeur de 6 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°42'04.0"N 129°23'36.0"W  <i>MPO(6202918-02)</i>
Porter	une profondeur de 3 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'58.0"N 129°23'20.0"W  <i>MPO(6202918-03)</i>
Porter	une profondeur de 5¼ brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'46.0"N 129°23'39.0"W  <i>MPO(6202918-04)</i>
Rayer	la profondeur de 11 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	52°41'42.0"N 129°23'42.0"W  <i>MPO(6202918-05)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 2  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3726 - Laredo Sound and Approaches - Nouvelle édition - 23-MAI-1980 - Inconnu**

05-DÉC-2014

LNMD. 24-OCT-2014

Porter une profondeur de 5½ brasses  
(Voir la carte n° 1, I10)

52°38'39.0"N 129°17'28.0"W

*MPO(6202918-06)*

Rayer la profondeur de 18 brasses  
(Voir la carte n° 1, I10)

52°38'39.0"N 129°17'32.0"W

*MPO(6202918-07)*

Porter une profondeur de 8 brasses  
(Voir la carte n° 1, I10)

52°37'12.0"N 129°16'47.0"W

*MPO(6202918-08)*

Rayer la profondeur de 40 brasses  
(Voir la carte n° 1, I10)

52°37'07.0"N 129°16'54.0"W

*MPO(6202918-09)*

**3737 - Laredo Channel including/y compris Laredo Inlet and/et Surf Inlet - Nouvelle édition - 14-AOÛT-1987 - Inconnu**

05-DÉC-2014

LNMD. 24-OCT-2014

Porter une profondeur de 5½ brasses  
(Voir la carte n° 1, I10)

52°38'38.0"N 129°17'26.0"W

*MPO(6202918-10)*

Rayer la profondeur de 18 brasses  
(Voir la carte n° 1, I10)

52°38'39.0"N 129°17'30.0"W

*MPO(6202918-11)*

Porter une profondeur de 8 brasses  
(Voir la carte n° 1, I10)

52°37'12.0"N 129°16'46.0"W

*MPO(6202918-12)*

Rayer la profondeur de 40 brasses  
(Voir la carte n° 1, I10)

52°37'07.0"N 129°16'52.0"W

*MPO(6202918-13)*

**3902 - Hecate Strait - Nouvelle édition - 09-DÉC-1988 - NAD 1927**

19-DÉC-2014

LNMD. 14-NOV-2014

Porter une roche qui couvre et découvre  
(Voir la carte n° 1, K11)

52°48'33.0"N 129°22'13.0"W

*MPO(6202919-20)*

Rayer une profondeur de 1 brasses 2 pieds  
(Voir la carte n° 1, I10)

52°48'33.0"N 129°22'17.0"W

*MPO(6202919-21)*

**3963 - Lax Kw'alaams - Carte nouvelle - 26-OCT-1990 - NAD 1983**

26-DÉC-2014

LNMD. 23-NOV-2012

Coller l'annexe graphique

54°33'36.0"N 130°26'00.0"W

Télécharger l'annexe graphique - [http://www.chs-shc.gc.ca/patches/3963PA\\_20140815.pdf](http://www.chs-shc.gc.ca/patches/3963PA_20140815.pdf)

*MPO(6202934-01)*

PARTIE 3  
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

\*1214 AIDES RADIO À LA NAVIGATION 2014 (PACIFIQUE ET L'ARCTIQUE)

PARTIE 1 PAGE 2 à Page 5

**MODIFIER:**

**1.7 Fréquences canadiennes de communications maritimes et mobiles de sécurité et de correspondance publique**

Les fréquences listées aux pages suivantes sont généralement utilisées par les navires dans les eaux canadiennes pour les communications entre navires et pour les communications navire/terre avec des centres des Services de communications et de trafic maritimes exploités par la Garde côtière canadienne.

La partie 2 de la présente publication contient les nomenclatures des centres des Services de communications et de trafic maritimes exploités par la Garde côtière canadienne ainsi que le détail des services de communication et des services spéciaux assurés aux navires.

Liste des fréquences y compris les régions géographiques d'utilisation:

- a) littoral du pacifique;
- b) Arctique de l'Ouest;
- c) bassin intérieur de l'Athabaska et du Mackenzie;
- d) Arctique de l'Est.

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 3  
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

**Tableau 1-1 - Maritimes mobiles de sécurité et fréquences de communications MF/HF**

Fréquences		Voie	Classe d'émission	Régions d'utilisation	Remarques
kHz (navire)	kHz (côte)				
	490		F1B	4	Service NAVTEX (en français).
	518		F1B	1, 4	Service NAVTEX international (en anglais).
2040			J3E		Communications entre navires (autres que les bateaux de pêche et les remorqueurs).
2054	2054		J3E	1	Correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime.
2142	2558		J3E		Correspondance publique.
2182	2182		J3E	1, 2	Communications internationales de détresse et de sécurité.
2187.5	2187.5		G2B		Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).
2318			J3E		Communications entre navires (bateaux de pêche seulement).
2340	2458		J3E		Correspondance publique.
2366			J3E		Communications entre navires (autres que les bateaux de pêche).
2638			J3E	4	Communications entre navires (fréquence partagée avec les navires américains).
2738			J3E	4	Communications entre navires (fréquence partagée avec les navires américains).
3023	3023		J3E	1, 2, 3, 4	Communications internationales pour la coordination des activités de SAR, y compris pour les aéronefs.
4071	4363	403	J3E	2, 3	Correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime.
4125	4125		J3E	1, 4	Communications internationales de détresse et de sécurité, y compris pour les aéronefs de SAR.
4177.5	4177.5		F1B	4	Communications internationales de détresse et de sécurité (IDBE).
4207.5	4207.5		F1B	4	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).
	4292		J3C	4	Radiotélécopie
5680	5680		J3E	1, 2, 3, 4	Communications internationales pour la coordination des activités de SAR, y compris pour les aéronefs de SAR.
5803	5803		J3E	3	Communications internationales de détresse et de sécurité; correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime.
6200	6501	601	J3E	2	Correspondance publique.
6215	6215		J3E	4	Communications internationales de détresse et de sécurité.
6218.6	6218.6		J3E	2	Correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime.
6268	6268		F1B	4	Communications internationales de détresse et de sécurité (IDBE).
6312	6312		F1B	4	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).
8270	8794	826	J3E	2, 3	Correspondance publique.
8291	8291		J3E	4	Communications internationales de détresse et de sécurité.
8376.5	8376.5		F1B	4	Communications internationales de détresse et de sécurité (IDBE).
8414.5	8414.5		F1B	4	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).
	8416.5		F1B	4	Diffusion d'information sur la sécurité maritime dans les NAVAREA XVII et XVIII (IDBE).
	8456		J3C	2, 3	Radiotélécopie
12230	13077	1201	J3E	2, 3	Correspondance publique.
12290	12290		J3E	4	Communications internationales de détresse et de sécurité.

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 3  
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

Fréquences		Voie	Classe d'émission	Régions d'utilisation	Remarques
kHz (navire)	kHz (côte)				
12520	12520		F1B	4	Communications internationales de détresse et de sécurité (IDBE).
12577	12577		F1B	4	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).
16420	16420		J3E	4	Communications internationales de détresse et de sécurité.
16695	16695		F1B	4	Communications internationales de détresse et de sécurité (IDBE).
16804.5	16804.5		F1B	4	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).

**Tableau 1-2 Maritimes mobiles de sécurité et fréquences de communications VHF**

Fréquences		Voie	Classe d'émission	Remarques
kHz (navire)	kHz (côte)			
156.250	156.250	05A	F3E	Services du trafic maritime.
156.300	156.300	06	F3E	Communications entre navires et internationales pour la sécurité et la coordination des activités de SAR, y compris pour les aéronefs.
156.525	156.525	70	G2B	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).
156.550	156.550	11	F3E	Services de trafic maritime et pilotage.
156.575	156.575	71	F3E	Services du trafic maritime.
156.600	156.600	12	F3E	Services du trafic maritime, opérations portuaires et pilotage.
156.650	156.650	13	F3E	Communications de navigation entre passerelle.
156.700	156.700	14	F3E	Services du trafic maritime, opérations portuaires et pilotage.
156.725	156.725	74	F3E	Services du trafic maritime.
156.800	156.800	16	F3E	Communications internationales de détresse et de sécurité.
	161.650	21B	F3E	Diffusion de bulletins météorologiques et d'avis à la navigation.
156.925	156.925	78A	F3E	Communications entre navires (bateaux de pêche seulement).
157.100	157.100	22A	F3E	Communications entre les navires et la GCC (voie non surveillée).
157.175	157.175	83A	F3E	Communication entre les navires et la GCC.
	161.775	83B	F3E	Diffusion de bulletins météorologiques et d'avis à la navigation.
157.225	161.825	84	F3E	Correspondance publique.
157.275	161.875	85	F3E	Correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime.
157.300	161.900	26	F3E	Correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime.
161.975	161.975	87B	G2B	AIS1
162.025	162.025	88B	G2B	AIS2
	162.400	WX2	F3E	Diffusion de bulletins météorologiques et d'avis à la navigation.
	162.475	WX3	F3E	Diffusion de bulletins météorologiques et d'avis à la navigation.
	162.550	WX1	F3E	Diffusion de bulletins météorologiques et d'avis à la navigation.

*Notes: Remarques concernant les communications en VHF:*

*La lettre «A» apparaissant après un numéro de voie signifie une exploitation simplex sur la fréquence d'émission de la station de navire.*

*La lettre «B» apparaissant après un numéro de voie signifie que les stations de navire reçoivent uniquement sur la fréquence d'émission supérieure de la station côtière.*

**1.8 Informations générales sur les nomenclatures des centres de sctm**

- a) Les fréquences d'émission et de réception sont énumérées en kHz.
- b) Les régions numérotées qui sont mentionnées dans la colonne de contenu des Centres assurant des services de communications et des services spéciaux apparaissent sur les cartes de prévisions météorologiques maritimes et sont décrites en détail dans la section « Régions de prévisions météorologiques » de la partie 5.
- c) Les fréquences pour lesquelles les modes d'émission à bande latérale unique J3E sont indiqués dans les nomenclatures des centres des Services de communications et de trafic maritimes sont désignées par les fréquences porteuses. Les fréquences assignées sont de 1.4 kHz plus élevées que les fréquences porteuses mentionnées. (Cette remarque s'applique également aux fréquences radiotéléphoniques moyennes et hautes qui sont énumérées dans la section précédente intitulée « Fréquences canadiennes de communications maritimes mobiles de sécurité et de correspondance publique », section 1.7).

**PARTIE 3  
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

**POUR LIRE:**

**1.7 Fréquences canadiennes de communications maritimes et mobiles de sécurité et de correspondance publique**

Les fréquences listées aux pages suivantes sont généralement utilisées par les navires dans les eaux canadiennes pour les communications entre navires et pour les communications navire/terre avec des centres des Services de communications et de trafic maritimes exploités par la Garde côtière canadienne.

Voir les tableaux 1-1 et 1-2 dans la colonne des remarques pour les voies et les fréquences qui sont continuellement surveillées.

La partie 2 de la présente publication contient les nomenclatures des centres des Services de communications et de trafic maritimes exploités par la Garde côtière canadienne ainsi que le détail des services de communication et des services spéciaux assurés aux navires.

Liste des fréquences y compris les régions géographiques d'utilisation:

- a) littoral du pacifique;
- b) Arctique de l'Ouest;
- c) bassin intérieur de l'Athabaska et du Mackenzie;
- d) Arctique de l'Est.

**Tableau 1-1 - Maritimes mobiles de sécurité et fréquences de communications MF/HF**

Fréquences		Voie	Classe d'émission	Régions d'utilisation	Remarques
kHz (navire)	kHz (côte)				
	490		F1B	d	Service NAVTEX (en français).
	518		F1B	a, d	Service NAVTEX international (en anglais).
2040			J3E		Communications entre navires (autres que les bateaux de pêche et les remorqueurs).
2054	2054		J3E	a	Correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime. Surveillance continue – SCTM Prince Rupert, Tofino seulement.
2142	2558		J3E		Correspondance publique.
2182	2182		J3E	a, b	Communications internationales de détresse et de sécurité. Surveillance continue.
2187.5	2187.5		G2B		Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).
2318			J3E		Communications entre navires (bateaux de pêche seulement).
2340	2458		J3E		Correspondance publique.
2366			J3E		Communications entre navires (autres que les bateaux de pêche).
2638			J3E	d	Communications entre navires (fréquence partagée avec les navires américains).
2738			J3E	d	Communications entre navires (fréquence partagée avec les navires américains).
3023	3023		J3E	a, b, c, d	Communications internationales pour la coordination des activités de SAR, y compris pour les aéronefs.
4071	4363	403	J3E	b, c	Correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime. Surveillance continue – SCTM Iqaluit seulement.
4125	4125		J3E	a, d	Communications internationales de détresse et de sécurité, y compris pour les aéronefs de SAR. Surveillance continue – SCTM Prince Rupert, Tofino seulement.
4177.5	4177.5		F1B	d	Communications internationales de détresse et de sécurité (IDBE).
4207.5	4207.5		F1B	d	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).
	4292		J3C	d	Radiotélécopie

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 3  
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

Fréquences		Voie	Classe d'émission	Régions d'utilisation	Remarques
kHz (navire)	kHz (côte)				
5680	5680		J3E	a, b, c, d	Communications internationales pour la coordination des activités de SAR, y compris pour les aéronefs de SAR.
5803	5803		J3E	c	Communications internationales de détresse et de sécurité; correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime. Surveillance continue – SCTM Iqaluit seulement.
6200	6501	601	J3E	b	Correspondance publique.
6215	6215		J3E	d	Communications internationales de détresse et de sécurité.
6218.6	6218.6		J3E	b	Correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime.
6268	6268		F1B	d	Communications internationales de détresse et de sécurité (IDBE).
6312	6312		F1B	d	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).
8270	8794	826	J3E	b, c	Correspondance publique.
8291	8291		J3E	d	Communications internationales de détresse et de sécurité.
8376.5	8376.5		F1B	d	Communications internationales de détresse et de sécurité (IDBE).
8414.5	8414.5		F1B	d	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).
	8416.5		F1B	d	Diffusion d'information sur la sécurité maritime dans les NAVAREA XVII et XVIII (IDBE).
	8456		J3C	b, c	Radiotélécopie
12230	13077	1201	J3E	b, c	Correspondance publique.
12290	12290		J3E	d	Communications internationales de détresse et de sécurité.
12520	12520		F1B	d	Communications internationales de détresse et de sécurité (IDBE).
12577	12577		F1B	d	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).
16420	16420		J3E	d	Communications internationales de détresse et de sécurité.
16695	16695		F1B	d	Communications internationales de détresse et de sécurité (IDBE).
16804.5	16804.5		F1B	d	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN).

**Tableau 1-2 - Maritimes mobiles de sécurité et fréquences de communications VHF**

Fréquences		Voie	Classe d'émission	Remarques
kHz (navire)	kHz (côte)			
156.250	156.250	05A	F3E	Services du trafic maritime.
156.300	156.300	06	F3E	Communications entre navires et internationales pour la sécurité et la coordination des activités de SAR, y compris pour les aéronefs.
156.525	156.525	70	G2B	Appels internationaux de détresse et de sécurité (ASN). Surveillance continue.
156.550	156.550	11	F3E	Services de trafic maritime et pilotage. Surveillance continue – SCTM Prince Rupert, Victoria seulement.
156.575	156.575	71	F3E	Services du trafic maritime. Surveillance continue – SCTM Comox, Prince Rupert seulement.
156.600	156.600	12	F3E	Services du trafic maritime, opérations portuaires et pilotage. Surveillance continue – SCTM Vancouver seulement.
156.650	156.650	13	F3E	Communications de navigation entre passerelle.
156.700	156.700	14	F3E	Services du trafic maritime, opérations portuaires et pilotage.
156.725	156.725	74	F3E	Services du trafic maritime. Surveillance continue – SCTM Tofino, Victoria seulement.
156.800	156.800	16	F3E	Communications internationales de détresse et de sécurité. Surveillance continue.
	161.650	21B	F3E	Diffusion de bulletins météorologiques et d'avis à la navigation.
156.925	156.925	78A	F3E	Communications entre navires (bateaux de pêche seulement).
157.100	157.100	22A	F3E	Communications entre les navires et la GCC (voie non surveillée).
157.175	157.175	83A	F3E	Communication entre les navires et la GCC. Surveillance continue – SCTM Comox, Prince Rupert, Tofino, Vancouver, Victoria seulement.

**PARTIE 3  
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

Fréquences		Voie	Classe d'émission	Remarques
	161.775	83B	F3E	Diffusion de bulletins météorologiques et d'avis à la navigation.
157.225	161.825	84	F3E	Correspondance publique. Surveillance continue – SCTM Comox, Prince Rupert, Tofino, Victoria seulement.
157.275	161.875	85	F3E	Correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime.
157.300	161.900	26	F3E	Correspondance publique; diffusion d'information sur la sécurité maritime. Surveillance continue – SCTM Comox, Iqaluit, Prince Rupert, Tofino, Vancouver, Victoria seulement.
161.975	161.975	87B	G2B	AIS1
162.025	162.025	88B	G2B	AIS2
	162.400	WX2	F3E	Diffusion de bulletins météorologiques et d'avis à la navigation.
	162.475	WX3	F3E	Diffusion de bulletins météorologiques et d'avis à la navigation.
	162.550	WX1	F3E	Diffusion de bulletins météorologiques et d'avis à la navigation.

*Notes: Remarques concernant les communications en VHF:*

*La lettre «A» apparaissant après un numéro de voie signifie une exploitation simplex sur la fréquence d'émission de la station de navire.*

*La lettre «B» apparaissant après un numéro de voie signifie que les stations de navire reçoivent uniquement sur la fréquence d'émission supérieure de la station côtière.*

**1.8 Informations générales sur les nomenclatures des centres de sctm**

- a) Les fréquences d'émission et de réception sont énumérées en kHz.
- b) Les régions numérotées qui sont mentionnées dans la colonne de contenu des Centres assurant des services de communications et des services spéciaux apparaissent sur les cartes de prévisions météorologiques maritimes et sont décrites en détail dans la section « Régions de prévisions météorologiques » de la partie 5.
- c) Les fréquences pour lesquelles les modes d'émission à bande latérale unique J3E sont indiqués dans les nomenclatures des centres des Services de communications et de trafic maritimes sont désignées par les fréquences porteuses. Les fréquences assignées sont de 1.4 kHz plus élevées que les fréquences porteuses mentionnées. (Cette remarque s'applique également aux fréquences radiotéléphoniques moyennes et hautes qui sont énumérées dans la section précédente intitulée « Fréquences canadiennes de communications maritimes mobiles de sécurité et de correspondance publique », section 1.7).

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 4  
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

AUCUNE CORRECTION POUR LA VERSION FRANÇAISE.

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**PARTIE 5  
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nom- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	------------------------	--	--

Les modifications sont surlignées en **jaune**.

**PACIFIQUE**

490.3 G5508.5	<b>Sangster Island</b>	<b>Extrémité SE. de l'île.</b> 49 25 25.3 124 11 34.9	<b>Q</b>	<b>R</b>	<b>1s</b>	<b>17.1</b>	<b>5</b>	<b>Tour cylindrique blanche, Avec bande rouge à la partie supérieure.</b>	<b>Réflecteur radar. À longueur d'année.</b>	<b>Carte:3512 Éd.12/14 (P14-061)</b>
------------------	------------------------	---	----------	----------	-----------	-------------	----------	---	--	--

**Avis aux Navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest  
Édition 12/2014**

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION.**

Nom du navire ou de l'expéditeur ..... Date.....

Adresse de l'expéditeur: .....  
Numéro Rue

Ville: ..... Prov. / Pays: ..... Code Postal/ Zip Code : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur: .....

Date de l'observation: ..... Heure (UTC): .....

Position géographique: .....

Coordonnées de la position: Lat: ..... Long: .....

Méthode de positionnement:  DGPS  GPS avec WAAS  GPS  Radar  Autre

Système de référence géodésique utilisé:  WGS 84  NAD 27  Autre

Exactitude estimée de la position: .....

N°. de la carte: ..... Informations:  NAD 27  NAD 83

Édition de la carte: ..... Dernière correction appliquée: .....

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) .....

\*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

*Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Montréal, Qc H2Y 2E7

Dans le cas de renseignements concernant des aides  
à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des  
signaux de brume.

[Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca)

**OU**

Directeur général, Service hydrographique du Canada  
& services océanographiques.  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers  
à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions  
Nautiques" semblent être nécessaires.

[CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca)

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: [info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)